

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse

25 mars 2024

Le lauréat pour la construction de la nouvelle base nautique de la Jonction est désormais connu. C'est le projet OBJETS TROUVÉS, du bureau d'architecture lucernois Niklaus Graber & Christoph Steiger Architekten ETH/BSA/SIA GmbH, qui a su convaincre grâce à une proposition à la fois spectaculaire et sobre, basée sur le réemploi des structures existantes.

L'enjeu de ce concours d'architecture organisé par la Ville était de déplacer les activités nautiques à l'entrée du futur parc de la pointe de la Jonction, afin de le libérer de tout trafic motorisé. Le projet OBJETS TROUVÉS a su convaincre le jury par sa cohérence.

Le réemploi au centre du projet

Avec le projet OBJETS TROUVÉS, les lauréats ont fait le choix d'investir et de reconsidérer le bâtiment existant, plutôt que de le remplacer. Les éléments bâtis déjà présents sont revalorisés par rapport à leur usage initial, leur donnant ainsi une seconde vie. L'ajout d'une structure métallique issue du réemploi des couverts TPG fait le lien avec l'environnement direct dans lequel la base nautique s'insère. En effet, les fermes des anciens couverts TPG, qui conféreront au bâtiment un caractère industriel, sont un rappel direct des motifs de la passerelle du Bois-de-la-Bâtie et du pont de Saint-Jean, assurant également une continuité historique.

Penser l'entrée du parc

Le projet crée un lien entre le futur parc et la ville. Son alignement en vis-à-vis de la façade de l'ancienne usine Kugler accentue l'axe menant au parc et crée ainsi une véritable invitation à entrer. Vue depuis la passerelle du Bois-de-la-Bâtie, la structure dépasse légèrement le bâtiment et annonce ainsi le futur parc.

Flexibilité et résilience

L'infrastructure extérieure permet une grande flexibilité dans son appropriation et assure une résilience dans son usage futur. Le stockage des bateaux, prévu dans la partie couverte, offre un accès direct à l'eau ainsi que la proximité de la dépose-minute. La partie orientée est, travaillée en pergola végétalisée, reste libre et définit un espace d'entrée pour le bâtiment administratif. A l'étage, l'ensemble des activités sont regroupées de manière efficace et fonctionnelle.

La stratégie d'assainissement énergétique vise également une intervention minimale, puisqu'elle conserve la façade existante avec ses éléments en béton préfabriqués et complète l'isolation désuète en intervenant par l'intérieur.

Planning intentionnel

Les phases d'études devraient démarrer dès 2024, pour pouvoir déposer un crédit de réalisation courant 2025. Le chantier devrait démarrer à l'horizon 2026 pour une durée estimée entre 18 et 24 mois.

Exposition des projets

L'ensemble des projets ainsi que le projet lauréat seront exposés au Forum Faubourg du **26 au 28 mars et du 2 au 12 avril 2024**. Une visite commentée par le lauréat a lieu le jeudi 28 mars de 12h30 à 13h30.

Inscriptions par email : forum.faubourg@ville-ge.ch

Horaires

Forum Faubourg

6 rue des Terreaux-du-Temple

Lundi au samedi, de 11h à 18h – Jeudi, de 11h à 20h

Informations et contact :

Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité

Anaïs Balabazan - chargée de communication

022 418 20 53 - anaïs.balabazan@ville-ge.ch